

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

I. OCCUPATION DES TERRAINS.

Les jeunes de moins de 16 ans pourront jouer :

- le lundi : de 20 h à 21 h

- le vendredi : de 20 h à 21 h 15

Avec une rotation entre-eux toutes les 20 minutes. Il y a obligation de respecter cette décision.

Si un adulte se trouve sur un terrain, il s'agit d'un ancien joueur chevronné pour entraîner les enfantsde moins de 16 ans en leur faisant effectuer des schémas.

A partir de 21 h le lundi et de 21 h 15 le vendredi, les terrains seront exclusivement réservés pour les jeunes à partir de 16 ans et les adultes.

Les membres du comité se réservent le droit de demander aux anciens joueurs de prendre en charge les nouveaux joueurs, enfants comme adultes, dans les tranches d'heures mentionnées ci-dessus

Outre le Président, la Vice-Présidente et la Secrétaire les membres du comité sont : DUQUESNE Antonin, LEFEBVRE Benoit, LEFBVRE Olivier, OUSDI Anabelle, SENGIER Samuel, CHARLES Audrey, AUBERT Jean

A 21 h 30, les jeunes de moins de 11 ans non accompagnés par un adulte devront quitter la salle, les parents seront dans l'obligation de reprendre leurs enfants. Les jeunes de plus de 11 ans pourront rester dans la salle, mais il y aura priorité aux jeunes à partir de 16 ans et aux adultes pour l'occupation des terrains.

<u>Attention</u>: les jeunes de plus de 11 ans et de moins de 16 ans restant dans la salle ne seront plus sous la responsabilité du club.

Le dimanche, à 9 heures précises, il y a un entraînement spécifique.

Si plus de 4 joueurs restent sans jouer par manque de terrains, tous les matchs devront se dérouler en un seul set de 21 points.

Le lundi il y a obligation de terminer à 23h précise, car la salle doit être fermée au plus tard à 23h30 (ordre communal). Le vendredi il y a possibilité de jouer après 23h et au plus tard 23h30 maximum la buvette restera ouverte jusqu'à minuit maximum douche ou pas (ordre communal) les commandes pourront se faire jusqu'à 23h30 maximum. Dans le cas du non respect des heures le comité se réserve le droit de prendre une sanction

Dans le cas ou il y a trop de femmes il est demandé de faire des mixtes

II. ADMINISTRATION.

Chaque joueur devra obligatoirement être en ordre de cotisation avant le 15 octobre de chaque année (décision de la ligue) et pour les joueurs qui participent à des tournois ils doivent être en ordre 3 semaines avant la date du tournoi. Pour les nouveaux, possibilité de venir essayer 2 fois, ensuite ils seront obligés de payer immédiatement sur le compte : 001-3162895-92

Aucun joueur ne pourra jouer dans la salle s'il n'est pas en ordre de cotisations sauf pour les nouveaux (voir ci-dessus)

Tout changement (d'adresse, de numéro de téléphone, de GSM, d'adresse E-mail) doit être signalé à un membre du comité dans les plus brefs délais.

III. DISCIPLINE.

Les consommations, lorsque la cafétaria est ouverte, se paient au comptant. Les boîtes et bouteilles vides, les papiers se mettent dans la poubelle.

A chaque séance d'entraînement, des boîtes de volants sont posées sur la table prévue à cet effet. N'OUBLIEZ PAS D'Y REPLACER LE(S) VOLANT(S) QUE VOUS AVEZ UTILISÉ(S).

PARTICIPEZ AU MONTAGE ET DÉMONTAGE DES TERRAINS ET A LA REMISE DES CHAISES APRÈS L'ENTRAINEMENT.

IV. MATERIEL.

Si vous cassez le cordage d'une raquette du club, veuillez le signaler à un membre du comité afin qu'il la fasse réparer (ne pas la remettre discrètement dans le coffre, vous ne payez pas la réparation !).

N'oubliez pas que tout le matériel du club que vous utilisez (raquettes, volants, filets) ne vous appartient pas. Veuillez donc en prendre soin. En cas d'abus constaté, la réparation ou le remplacement se fera à vos frais.

Les volants en plastiques restent la priorité pour jouer, dans le cas ou il y a un accord pour jouer en plumes entre les 4 joueurs pour le double ou les 2 joueurs en simple, pas de problème.

Le montant de la cotisation inclus uniquement l'utilisation des volants plastiques. Néanmoins, le club intervient pour moitié dans l'achat éventuel de vos volants plumes avec un maximum de : 10 tubes pour les C1, 5 tubes pour les C2, 2 tubes pour les D.

V. TOURNOIS.

Lors des tournois à domicile, veuillez avoir la politesse de ne pas quitter la salle avant la remise des prix, sauf évidemment en cas de force majeure. Ceci est une marque de respect vis-à-vis des équipes venant de l'extérieur.

Les joueurs inscrits à un tournoi à l'extérieur ont l'obligation de prendre euxmêmes contact avec la personne responsable des inscriptions. Le nom et le numéro de téléphone de ces responsables seront affichés aux valves du club.

VI. REMARQUES.

Le comité se tient à la disposition de tout membre souhaitant émettre une suggestion, formuler une remarque, ...

LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR EST APPROUVE LORS DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2012. MOYENNANT DES MODIFICATIONS SUR BASE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DU 25-05-13